

Affaire C-722/19

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

23 septembre 2019

Jurisdiction de renvoi :

Consiglio di Stato (Italie)

Date de la décision de renvoi :

20 juin 2019

Parties requérantes :

Stanleybet Malta Limited Magellan

Robotech Ltd

Parties défenderesses :

Agenzia delle Dogane e dei Monopoli

Ministero dell'Economia e delle Finanze

L'exposé des faits est, pour l'essentiel, analogue à celui de la demande de décision préjudicielle dans l'affaire C-721/19 ; les motifs et les questions préjudicielles sont identiques à ceux de cette affaire.